Résolution sur la répression de l’opposition démocratique à Hong Kong

2021/2505(RSP) - 21/01/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 597 voix pour, 17 contre et 61 abstentions, une résolution sur la répression de l'opposition démocratique à Hong Kong.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR.

Le 5 janvier 2021, la police de Hong Kong a arrêté 53 représentants de l'opposition démocratique et militants, accusés de subversion en vertu de la loi de sécurité nationale à Hong Kong. Cette arrestation est la dernière d'une longue série d'arrestations de représentants et de militants de l'opposition démocratique et d'autres actions visant à saper les institutions démocratiques à Hong Kong depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1er juillet 2020. 93 personnalités de l'opposition ont été arrêtées en vertu de cette loi depuis son entrée en vigueur.

L'UE a toujours soutenu fermement le principe « un pays, deux systèmes » et le maintien du degré élevé d'autonomie de Hong Kong, conformément à la loi fondamentale et aux engagements internationaux. Toutefois, dans les circonstances actuelles, ces principes sont sur le point d'être irréversiblement remis en cause.

Le Parlement a demandé la libération immédiate et inconditionnelle des personnes arrêtées à Hong Kong dans les deux premières semaines de 2021, ainsi que de toutes les personnes précédemment arrêtées pour des motifs liés à la loi sur la sécurité nationale, et l'abandon de toutes les charges retenues contre elles.

Il a exhorté les autorités à :

- respecter l'État de droit, les droits de l'homme, les principes démocratiques et le degré élevé d'autonomie de Hong Kong en vertu du principe « Un pays, deux systèmes », tel qu'il est inscrit dans la loi fondamentale de Hong Kong et conformément aux obligations nationales et internationales;

- s'abstenir immédiatement d'utiliser davantage la loi sur la sécurité nationale pour supprimer les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association.

Le Parlement s'est félicité de la décision du gouvernement britannique de créer une voie vers la citoyenneté pour les plus d'un million de résidents de Hong Kong détenteurs de passeports de ressortissants britanniques d'outre-mer. Il a condamné les menaces de la Chine de retirer sa reconnaissance de ces passeports comme document de voyage valable et s’est inquiété des dernières informations selon lesquelles la Chine envisagerait d'exclure les détenteurs de ces passeports de la fonction publique de Hong Kong ou même de leur refuser le droit de vote aux élections de Hong Kong.

Le SEAE est invité à fournir une évaluation plus transparente de ces mesures, y compris l'urgence de mettre en place un « programme de sauvetage » pour les citoyens de Hong Kong en cas de nouvelle détérioration des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Enfin, le Conseil est invité à intensifier ses discussions et son évaluation du paquet de mesures concernant Hong Kong et à envisager rapidement l'introduction de sanctions ciblées contre des personnes à Hong Kong et en Chine, y compris la cheffe de l’exécutif de Hong Kong Carrie Lam, dans le cadre du régime de sanctions globales de l'UE en matière de droits de l'homme.